



Marché de Fournitures Courantes et Services

**MARCHE SUBSEQUENT N°1
PASSE SUR LE FONDEMENT DE L'ACCORD-CADRE
ACN°2024ACHATMETE**

NOTIFICATION DU MARCHE SUBSEQUENT N°1 (LOT 5)

LOT 5 : Acheminement et fourniture d'électricité pour les points de livraison localisés sur le périmètre des distributeurs non nationalisés.

**ACHEMINEMENT, FOURNITURE
D'ELECTRICITE ET DE GAZ NATUREL ET AGREGATION DE
PRODUCTIONS D'ELECTRICITE D'ORIGINE RENOUVELABLE
ISSUES D'UN CADER**

Pouvoir adjudicateur

Groupement de commandes dont les membres, prenant part à cette consultation, sont listés en annexe 1 à l'acte d'engagement de l'accord-cadre et dont le coordonnateur est le
Syndicat Départemental d'Energies du Tarn (SDET)
2 rue Gustave Eiffel
81000 ALBI
Tel : 05 63 43 21 40

Représenté par son Président, Monsieur Alain Astié

Accord-cadre n°2024achatmete

1. IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR

Désignation du pouvoir adjudicateur :

Syndicat Départemental d’Energies du Tarn (SDET)
2 rue Gustave Eiffel
81000 ALBI
Tel : 05 63 43 21 40

Nom, prénom, qualité du signataire du marché subséquent :

Le pouvoir adjudicateur est représenté par son Président, Alain Astié.

2. OBJET DE LA CONSULTATION

2.1. Objet de la consultation

Le Syndicat Départemental d’Energies du Tarn (SDET) est coordonnateur d’un groupement de commandes formulé par la conclusion d’une convention constitutive entre les membres du groupement. Pour la réalisation de l’objet du groupement, le SDET assure, en qualité de coordonnateur du groupement de commandes, la préparation, la passation, la signature et la notification de l’accord-cadre et des marchés subséquents associés. Chaque membre est chargé, quant à lui, d’exécuter l’accord-cadre et les marchés subséquents pour ce qui le concerne.

La présente consultation concerne le premier marché subséquent passé sur le fondement de l’accord-cadre n° ACN°2024achatmete relatif à l’acheminement, la fourniture d’électricité et de gaz naturel et l’agrégation de productions d’électricité d’origine renouvelable issues d’un CADER pour les besoins propres de chaque membre du groupement de commandes.

Il s’agit d’un marché subséquent de fournitures mono-attributaire pris en application de l’accord-cadre précité.

2.2. Allotissement

L'accord-cadre est alloti comme suit :

Acheminement et fourniture d’électricité

LOT 1	Acheminement et fourniture d’électricité pour les points de livraison relevant du segment tarifaire de distribution C5 associés à des bâtiments et équipements, sur le périmètre du gestionnaire de réseau de distribution ENEDIS.
LOT 2	Acheminement et fourniture d’électricité pour les points de livraison relevant du segment tarifaire de distribution C5 associés à des installations d’éclairage public et assimilés, sur le périmètre du gestionnaire de réseau de distribution ENEDIS.
LOT 3	Acheminement et fourniture d’électricité pour les besoins des communes, communautés de communes et d’agglomération membres du groupement, pour les points de livraison relevant des segments tarifaires de distribution C2 et C4, sur le périmètre du gestionnaire de réseau de distribution ENEDIS.
LOT 4	Acheminement et fourniture d’électricité pour les besoins des membres du groupement hors communes, communautés de communes et d’agglomération, pour les points de livraison relevant des segments tarifaires de distribution C2 et C4, sur le périmètre du gestionnaire de réseau de distribution ENEDIS.
LOT 5	Acheminement et fourniture d’électricité pour les points de livraison localisés sur le périmètre des distributeurs non nationalisés.

Acheminement, fourniture d'électricité et agrégation de productions d'électricité renouvelable issues d'un CADER

Envoyé en préfecture le 10/06/2025

Reçu en préfecture le 10/06/2025

Publié le 11/06/2025

ID : 081-258100072-20250515-MS1_AC2024_LOT5-CC



LOT 6 Acheminement, fourniture d'électricité et agrégation de productions d'électricité d'origine renouvelable issues d'un CADER

Acheminement et fourniture de gaz naturel

LOT 7 Acheminement et fourniture de gaz naturel pour les points de livraison sur le périmètre du gestionnaire du réseau de distribution GRDF.

Il n'est pas prévu de décompositions en tranches.

3. IDENTIFICATION DE L'ATTRIBUTAIRE

Nom commercial et dénomination sociale	SIRET	Adresse de l'établissement
ALTERNA ENERGIE	48333915600034	78 Avenue Jacques Coeur – 86000 POITIERS, France

4. NOTIFICATION DE L'ATTRIBUTION

Je vous informe que l'offre que vous avez faite pour le lot 5 de la consultation désignée ci-dessus a été retenue pour le 1^{er} marché subséquent.

LOT 5 Acheminement et fourniture d'électricité pour les points de livraison localisés sur le périmètre des distributeurs non nationalisés.

5. PIECES JOINTES A LA PRESENTE NOTIFICATION

Vous trouverez ci-joint une copie :

- L'acte d'engagement du marché subséquent du lot 5.
- le Bordereau des Prix Unitaires que vous avez remis dans le cadre de votre offre (lot 5).

6. SIGNATURE DU POUVOIR ADJUDICATEUR

A Albi le 26/05/2025

Le Président du SDET,
Alain Astié



Cadre réservé au pouvoir adjudicateur.

NOTIFICATION DU MARCHÉ SUBSEQUENT Date et heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire :

Date de la preuve : 02/06/2025 14:38:06 (heure de Paris)
Autorité de certification de la preuve : achatpublic.com